Municipalité de SAINT-AUBERT

# INFO MUNICIPAL

10 avril 2014 Volume 23 numéro 5 Page 1 sur 2 Téléphone : 418-598-3368 Site internet : www.saint-aubert.net

## FORMATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF – PROJET DE CASERNE INCENDIE

Le Conseil de la municipalité de Saint-Aubert envisage de procéder, aux cours des prochaines années, à l'aménagement d'une caserne incendie devant répondre aux exigences des lois actuelles et conforme aux besoins du Service de Sécurité Incendie de la municipalité. Dans le but de l'assister dans la concrétisation de ce projet, il a décidé de former un Comité consultatif devant étudier la faisabilité, la localisation ainsi que le type de bâtiment devant être construit, s'il y a lieu, pour abriter cette nouvelle caserne incendie. Il devra soumettre un rapport sur les conclusions de cette étude et formuler des recommandations au Conseil municipal quant à la réalisation de ce projet.

Le Comité comportera 9 membres dont la provenance sera la suivante :

- 3 élus, soit le maire, Monsieur Yvon Fournier et les membres du conseil responsables du projet de caserne incendie soit, Madame Francine Harton Dubé ainsi que Monsieur Ghislain Deschênes;

- 3 membres du Service de Sécurité Incendie dont le directeur, Monsieur Steeve Saint-Pierre ainsi que deux pompiers dont les noms seront connus ultérieurement;

- 3 citoyens choisis parmi la population.

Ces personnes auront chacun un droit de vote et pourront se prononcer sur tout sujet traité par le Comité.

Le directeur général agira à titre de secrétaire du Comité, sans droit de vote.

La fréquence des réunions, le mode de fonctionnement ainsi que les tâches de chacun seront déterminés par le Comité. Aucune rémunération n'est prévue pour la participation à ce Comité.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire, d'ici le 1er mai 2014, en faisant parvenir par la poste ou par courriel, leur nom, adresse et numéro de téléphone. Elles devront également faire mention de leurs compétences et des motivations à participer activement aux réunions de ce Comité.

Le conseil choisira le nom des citoyens retenus lors de la réunion du 5 mai prochain.

Pour information, vous pouvez contacter le soussigné au téléphone 418-598-3368, poste 202 ou encore par courriel à administration@saint-aubert.net

*Serge Roussel*
Directeur général et
secrétaire-trésorier

## RECRUTEMENT D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Le Conseil municipal désire recruter un membre devant siéger au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

Le CCU est composé de personnes provenant du secteur du lac Trois-Saumons et du secteur village. Actuellement, le candidat choisi devra représenter le secteur village.

Le but du CCU est entre autres, de formuler des recommandations au Conseil lors de demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme. Il doit également fournir son opinion et recommandation sur tout dossier que peut lui soumettre le Conseil.

D'ici quelques semaines, le CCU devra procéder à l'étude du nouveau plan ainsi que des projets de règlements d'urbanisme de la municipalité. Ces documents devront être adoptés par le conseil suite à des consultations publiques, au plus tard en septembre 2014. La fréquence des réunions sera plus importante qu'à l'habitude et il faudra prévoir environ deux réunions par mois d'ici la fin du mois d'août 2014. Les réunions se tiennent le soir, à la journée fixée par le Comité. Aucune rémunération n'est prévue pour la participation à ce Comité.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire, d'ici le 1er mai 2014, en faisant parvenir, par la poste ou par courriel, leur nom, adresse et numéro de téléphone.

Le Conseil nommera, lors de la réunion régulière du 5 mai prochain, la personne retenue pour occuper ce poste.

Pour information, vous pouvez contacter le soussigné au téléphone 418-598-3368, poste 202 ou encore par courriel à administration@saint-aubert.net

## CONGÉ DE PÂQUES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé les 18 et 21 avril prochain en raison du congé de Pâques.